

## Objet : Information sur le Parcours Educatif de Santé

Mesdames et messieurs les parents d'élèves de 3<sup>e</sup>

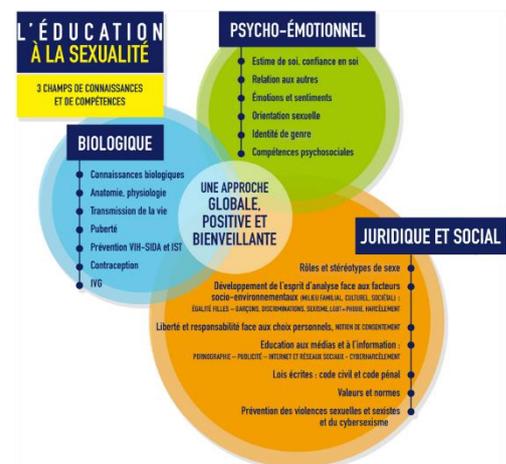
Vos enfants participeront à une séance d'information et d'éducation à la sexualité notamment autour de 3 axes inscrits dans la **politique nationale** :

- La promotion de l'**égalité** entre les femmes et les hommes et la prévention de violences et cyberviolences sexistes et sexuelles
- La **lutte** contre les comportements homophobes, sexistes et contre les violences sexuelles
- La **prévention** et la réduction des risques

Il s'agit de travailler avec les élèves dans une démarche fondée sur la confiance dans leurs capacités, visant à développer l'estime de soi et l'aptitude à faire des choix personnels. L'éducation à la sexualité **prend la forme d'une invitation au dialogue**, dans un cadre global, **positif** et **bienveillant**.

Ces séances du parcours éducatif de santé font partie des enseignements obligatoires. **Conduites par des professionnels** volontaires et des intervenants qualifiés et formés, elles visent :

- Une meilleure **perception des risques**
- Le développement d'attitudes telles que **l'estime de soi**, **le respect des autres**, la solidarité, l'autonomie, la responsabilité
- L'appropriation de **connaissances** en lien avec les enseignements des sciences de la vie et de la Terre, l'enseignement moral et civique, l'histoire-géographie, le français, et dans le cadre de la vie scolaire



Pour en savoir plus : <https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite-1814>

